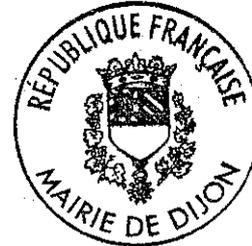


EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 15 décembre 2008

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - Mme TENENBAUM - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTERY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - M. IZIMER - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - M. PRIBETICH - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOUI - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI
Membres excusés : Mme MARTIN (pouvoir M. MILLOT)
Membres absents : Mme ROY - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA

OBJET DE LA DELIBERATION

« Accueil jeunes » de l'avenue de Stalingrad - Construction d'un bâtiment - Modification du programme - Ajout d'un volet environnemental - Demandes de subventions

Monsieur Dupire, au nom des commissions des sports et de la jeunesse, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération du 30 juin 2008, le Conseil Municipal a adopté le programme de construction d'un bâtiment de type industrialisé à ossature bois destiné à l'« accueil jeunes » du quartier « Pouilly-Stalingrad » d'une surface hors oeuvre nette (s.h.o.n) comprise entre 150 et 200 m², arrêté le montant de l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération à 410 000 € TTC, décidé de confier sa maîtrise d'oeuvre aux services techniques municipaux, et m'a autorisé à lancer la consultation selon une procédure négociée ainsi qu'à signer les marchés.

Le programme initialement prévu consistait en la création d'un foyer de garçons et d'un foyer de filles, de deux bureaux, d'une salle de musculation, d'un vestiaire muni de douches dont une douche accessible aux personnes à mobilité réduite, d'un local technique et de ménage ainsi que d'une chaufferie.

En cours d'études, il est apparu pertinent de modifier le programme initial en remplaçant la salle de musculation par une salle polyvalente et de supprimer le vestiaire muni de douche.

Des sanitaires accessibles aux personnes à mobilité réduite seraient créés.

Un volet environnemental serait également proposé, en vue de l'obtention d'un label.

La surface hors oeuvre nette (s.h.o.n) et l'enveloppe financière prévisionnelle de l'opération (branchements, aménagements des abords et mobiliers inclus) restent inchangées.

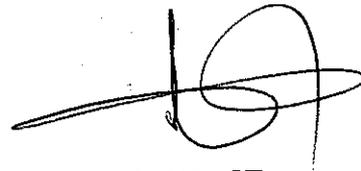
Par ailleurs, les subventions susceptibles d'être accordées à la Ville seraient sollicitées.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions des sports et de la jeunesse, de l'espace public, des déplacements et de la tranquillité publique, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

- 1 - adopter la modification proposée du programme de construction d'un bâtiment de type industrialisé à ossature bois destiné à l' « accueil jeunes » du quartier « Pouilly-Stalingrad » ;
- 2 - solliciter l'ensemble des subventions susceptibles d'être accordées pour sa réalisation, au taux maximum, notamment auprès de la Région Bourgogne et/ou l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME), au titre du Programme Energie Climat Bourgogne, et du Département de la Côte d'Or.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

22 DEC. 2008



PUBLIÉ LE 22/12/08